

lités chrétiennes de ses collègues ; aussi ai-je beaucoup admiré tout ce qu'a dit Mgr Ireland, dans cette mémorable séance, sur le désintéressement d'esprit avec lequel un évêque doit s'élever au-dessus des questions de personnes, de nationalité et même de politique ! Ce discours m'a rappelé la mémoire vénérée de notre grand évêque canadien, Mgr Plessis, qui bien longtemps avant l'illustre évêque de Saint-Paul, a provoqué, soutenu et dirigé la création d'un évêché, qui ne fut pas de sa nationalité, dans le Canada où il était évêque. »

« Bien qu'il fût français et entouré d'un clergé français, anciennement et complètement organisé, il jugea qu'il était utile, pour l'Eglise, d'établir un évêque anglais, dans cette contrée de l'Amérique du Nord. »

« L'entreprise n'était pas sans difficulté, car ce projet ne plaisait qu'à moitié à la Cour de Rome, qui désirait que l'Amérique anglaise demeurât tout entière sous la direction des évêques canadiens-français, dont elle avait apprécié le zèle intelligent. Rien n'aurait donc été plus aisé, pour Mgr Plessis, que de s'en tenir aux premières démarches ; il aurait pu, à loisir, caresser le rêve d'un évêché français, exclusif, unique, dominant et dirigeant cette contrée de l'Amérique du Nord. »

« Mais, dans cette grande âme, l'intérêt général dominait rapidement les émotions d'un esprit ordinaire, comme le comprend si bien Mgr Ireland ; et sacrifiant peut-être ses affections secrètes, il professa que le clergé devait être constitué pour l'utilité des fidèles et non pas les fidèles pour la commodité du clergé ; cette discussion continua patiente et douce pendant quinze ans. Mgr Plessis parvint enfin à persuader le cardinal Fontana, et bien que les catholiques anglais ne fussent alors qu'en bien petit nombre, la proposition fut acceptée en principe, le 13 mars 1819, jour où Mgrs MacEnchery et MacDonald furent nommés évêques *in partibus*. »

« Ce grand évêque laissait ainsi aux siècles à venir un mémorable exemple d'élévation et d'abnégation d'esprit, que tout le monde peut étudier avec profit et dont la tradition salutaire s'est toujours perpétuée parmi les évêques français du Canada. »

« J'étais sous l'impression de ces réflexions rétropectives, lorsque la citation très malheureuse de la doctrine Monroë tomba sous mes yeux ; de telles conceptions peuvent avoir une valeur en politique, je ne veux pas les discuter, mais vouloir les appliquer à la religion, c'est un projet au moins très bizarre ! Aucun pays ne saurait s'isoler ainsi du reste de la Catholicité pour vivre replié sur lui-même. »